VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

No 61,661—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

IN RE FRANCISCO PARADELA Y GESTAL ET ALS VS LES ENFANTS MINEURS DE ANTONIO PARADELA Y GESTAL ET ALS.

PAR W. C. H. ROBINSON, Agent de Propriétés Foncières et Encanteur—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—Il sera vendu, à la Bourse des Propriété Foncières, No 840 rue Commune, la propriété ci dessous décrite, le 21 JUIN 1900, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No 61,661, in re de la vente en partage de Francisco Paradela y Gestal et als vs les enfants mineurs de Antonio Paradela y Gestal et als, daté et signé le 14 mai 1900, ledit ordre à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, des propriétés ci-après décrites-

1904-1908 ST-PIERRE.

1. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'ilet No 240, borné par les rues St Pierre, Promenade Carondelet, Nord Roman et Nord Prieur, désigné par le No 2 sur un plan fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, ledit lot mesurant en mesure américaine 36' 0" 2"' de face à la rue St Pierre, 100' 1" 6"' sur le côté du lot No 1, 100' 4" 7"' sur le côté du lot No 3, 35' 7" de largeur dans le fond.

Les améliorations compenennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué pour $20 par mois

1910-1912 ST-PIERRE.

2. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 2 sur un plan de George H. Grandjean; ledit lot mesurant en mesure américaine 36' 0" 2"' de face à la rue St Pierre, 100' 4" 7"' sur le côté du lot No 2, 100' 8" sur le côté du lot No 4 et 35' 11" dans le fond.

Les améliorations comp ennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué pour 120 par mois.

1916-1918 ST-PIERRE.

3. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 4 sur ledit plan de Grandjean; ledit lot mesure 36' 1" 4"' de face à la rue St Pierre, 100' 8" sur le côté du lot No 3, 100' 11" 1"' sur le côté du lot No 5, 36' 1" 4"' de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué à $30 par mois.

1920-1922 ST-PIERRE.

4. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné par le No cinq (5) sur ledit plan de Grandjean, ledit lot mesure d'après ledit plan 34' 5" 4"' de face à la rue St Pierre 100' 12" 1"' sur le côté du lot No 4, 101' 2" 2"' sur le côté du lot No 6 et 34' 5" 4"' de largeur dans le fond.

Les améliorations compreneent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué à $20 par mois.

1924 ST-PIERRE.

5. Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné par le No six sur ledit plan de Grandjean, ledit lot mesure 9' 4" 3"' de face à la rue St-Pierre, 53' 7" 7"' dans le fond sur une profondeur de 123' 8" 4"' sur une ligne de côté près du lot No 5, et 132' 5" 6"' sur une ligne obl que, adjacente au lot No 7.

Les améliorations compreenent un cottage simple en bois, deux chambres et cuisine, grande cour et hangar. Loué à $10 par mois.

615-617 ROMAN.

6. Un certain lot de terre, le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 10 sur ledit plan de Grandjean, ledit lot mesure 32' 7" face à la rue Roman, 52' 7" de largeur dans le fond sur 109' de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, trois chambres et cuisine, grande cour et hangar de chaque côté. Loué à raison de $20 par mois.

1901-1903 PROMENADE CARONDELET.

7. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné par le No 19 sur ledit plan de Grandjean, dont il est question ci dessus, le dit lot borné le coin de la Promenade Carondelet et de la rue Nord Roman et mesure 38' 4 2"' de face à la Promenade Carondelet, 8 3" largeur dans le fond sur une profondeur de 102' 3" 1"' sur la ligne de côté du lot No 18 et 99' 6" 3"' de profondeur et face à la rue Nord Roman.

Les améliorations comprennent un cottage simple et magasin, sujet à un bail expirant le 10 juillet 1900 Loué $15 par mois.

811 MARAIS.

8. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet No 168, borné par les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, daté le 11 avril 1848, mesurant en mesure américaine, le tout plus ou moins comme suit, à savoir: Le lot No 2 mesure 30' 6" de face à la rue Marais, sur 96' 4" de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 3 mesure 30' 6" de face à la rue Marais sur 96' 4" de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse simple en bois, à deux étages: salons doubles, grand corridor, salle à manger et cuisine, grandes cour et écurie, le tout près des chemins en tout; désignée par les Nos 2 et 3. Louée à $20 par mois.

1611 PROMENADE CARONDELET.

9. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'ilet No 164, borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Marais et Villeré, désigné comme lot No 3 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, daté le 26 mai, 1845; ledit lot mesure, en mesure américaine, 32' 2" sur la Promenade Carondelet, 32' de face à la rue St Pierre sur 102' 11" 7"' de profondeur sur le côté du lot No 2 et 105' 5" 5"' sur la ligne du lot No 4, toutes les mesures étant plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, occupée par un forgeron. Louée $10 par mois.

1223? PROMENADE CARONDELET.

10. Un certain lot de terré, situé dans le Deuxième District, l'ilet No 151 borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Ursulé et Marais, désigné par le No 7 et mesurant 30' 1" 2"' de face à la Promenade Carondelet, 30' de face à la rue St-Pierre, sur 85' 9" 9"' de profondeur sur le côté du lot No 8 et 83' 5" 2"' sur la ligne du lot No 6, le tout en mesure française. Toutes les mesures plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, six chambres et magasin. Louée $26 par mois,

600-602-606 MARAIS.

11. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 152 borné par les rues Marais, Trémé, Toulouse et la Promenade Carondelet, désigné par la lettre A sur un devis fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 2 avril 1900, ledit lot mesure en mesure américaine 57' 8" 1"' de face à la rue Marais, 65' 8" 1"' de face à la rue Toulouse. 6 11" de face à la Promenade Carondelet et 62' 9" 5"' dans le fond, séparant ledit lot du lot B sur le ci dessus devis

Les améliorations compenenant une bâtisse en briques à deux étages trois chambres en haut, No 600 est loué à $17 par mois, sujet à un bail expirant le 1er octobre 1900, 602 vacant, 606 loué à $15 par mois.

TOULOUSE.

12. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 152 borné par les rues Marais, Trémé et Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés par les lettres B et C sur un devis fait par Geo. H Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 2 avril 1900, lesdits lots mesurent comme suit à savoir:

Lot B est contigu au lot A et est à une distance de la rue Marais de 65' 8" 1"' et mesure 40' 3" de face à la rue Toulouse 40' 4" 6"' à la Promenade Carondelet sur une profondeur de rue à rue de 62' 9" 5"' sur la ligne du lot C est contigu au lot B et mesure 22' 3" sur la rue Toulouse, 22' 4" à la Promenade Carondelet sur une profondeur de rue à rue de 65' 11" 4"' sur la ligne du lot B et 67' 8" 2"' sur le côté le plus près de la rue Liberté ou Trémé.

Les améliorations comprennent une bâtisse en brique à deux étages, trois chambres en haut, magasin et une chambre en bas, grande dépendance de chaque côté.

319 CLAIBORNE.

13 Un certain lot de terre situé dans le deuxième district, dans l'ilet No 214, borné par l'avenue Nord Claiborne, les rues Nord Derbigny, Bienville et Conti désigné par le No 6 sur un devis d'arpentage fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 2 avril 1900, ledit lot de terre mesure, en mesure américaine, 25' 0" 6"' de face à l'avenue Claiborne sur 127, 10" 6"' de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 6 étant distant du coin de l'avenue Nord Claiborne et Bienville de 135' 3" 6"'.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, cinq chambres et grande cour. Louée $15 par mois.

ROBERTSON ET TOULOUSE.

14. Neuf certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet No 192, borné par les rues Robertson, Toulouse, St Louis et Nord Claiborne, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sur un devis fait par George H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril, 1900, d'après lequel devis lesdits lots mesurent, en mesure américaine, comme il suit à savoir:

Lots Nos 13, 14 et 15 mesurent chacun 29' 4" 2"' de face à la rue Toulouse sur 115' 3" 4"' de profondeur entre lignes parallèles; lot No 13 commençant à une distance de 40 pieds du coin de la rue Toulouse et de la rue Nord Claiborne.

Lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont contigus et mesurent chacun 32' 0" et 1"' de face à la rue Robertson sur 128' 0" 4"' de profondeur entre lignes parallèles, lot No 16 formant le coin des rues Toulouse et Robertson. Lots Nos 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 32' 0" 2"' de face à la rue Robertson sur 128' 0" 4"' de profondeur entre lignes parallèles.

15 Cinq certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St. Pierre, Nord Roman, Nord Prieur, désignés par les Nos 14, 15, 16, 17 et 18 sur le plan de Grandjean dont il est parle ci dessus et d'après lequel plan les dite lots mesurent, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lot No 14 commence à une distance de 99' 4" 4"' du coin de la rue Nord Prieur et de la Promenade Carondelet et mesure 29' 9" 5"' de face à la Promenade Carondelet sur une première profondeur de 123' 5" 4"' parallèle à la rue Prieur et contigu aux lots Nos 13 et 9, se retrécissant le long de la ligne du fond du lot No 6, 18' 6" 2"' à angle droit à la rue Prieur, ayant de là une profondeur de 22' 6" 2"' le long de la ligne de côté du lot No 6, de là 1" 5"' 2"' sur la ligne du fond du lot No 8 et 144' 1" 2"' sur la ligne le séparant du lot No 15

Lot No 15 mesure 29' 9" 4"' de face à la Promenade Carondelet, 29' 8" 3"' dans le fond, 141' 1" 2"' sur la ligne du côté du lot No 14, et 142' 11" 6"' sur le côté du lot No 16.

Lot No 16 est contigu au lot No 15 et mesure 29' 9" 5"' de face à la Promenade Carondelet, 29' 8" 3"' dans le fond, 141' 11"' 6" sur le côté du lot No 15, et 139' 10" 3" sur le côté du lot No 17.

Lot No 17 est contigu au lot No 16 et mesure 35' 6" de face à la Promenade Carondelet, 35' 4" 4"' de largeur dans le fond, 107' 8" 3"' sur le côté du lot No 16, et 104' 9" 2"' sur le côté du lot No 18.

Lot No 18 est contigu au lot No 17 et mesure 35' 6" de face à la Promenade Carondelet, 35' 4" 4"' de largeur dans le fond, 104' 9" 2" sur le côté du lot No 17, et 102' 3" 1"' sur le côté du lot No 19.

SIX LOTS SUR LA RUE STE-ANNE, ENTRE L'AVENUE HAGAN ET LA RUE MOSS.

16. Six certains lots de terre situés dans le Deuxième District dans l'ilet No 462 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Moss et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 32, 33, 34, 35, 36 et 37 sur un plan fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril 1900 et mesure en mesure américaine comme suit, à savoir:

Lot No 32 mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond sur 166' 11" 7"' sur le côté vers l'avenue Hagan par 167' 0" 2"' sur le côté du lot No 33.

Lot No 33 est contigu au lot No 32 et mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne, 167' 0" 2"' de profondeur sur le côté vers le lot No 32, et 167' 0" 6"' sur le côté du lot No 34 et 30' de largeur dans le fond

Lot No 34 est contigu au lot No 33 et mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond, 167' 0" 6"' de prondeur sur le côté du lot No 33 et 167' 1" 1"' sur le côté du lot No 35.

Lot No 35 est contigu au lot No 34 et mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond 16 1" 1"' sur le côté du lo No 34, et 167' 1" 4"' sur le côté du lot No 36.

Lot No 36 mesure 30' de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond par 167' 1" 4"' de profondeur du côté du lot No 35, et 167' 2" de prondeur sur le côté du lot No 37.

Lot No 37 est contigu au lot No 36 et mesure 30' de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond. 167' 2" sur le côté du lot No 36 et 167' 2" 3"' sur l'autre côté le plus près de la rue Moss.

17. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District dans l'ilet No 462, borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Moss et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 13 et 14, sur un plan fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril 1900, lesdits lots mesurent d'après ledit devis, en mesure américaine, comme suit, à savoir:

Lot No 13 mesure 30' de face à la rue Dumaine sur 167' 2" sur le côté du lot No 12. 167' 1" 4"' sur le côté du lot No 14, et 30' de largeur dans le fond.

Lot No 14 est contigu au lot No 13 et mesure 30' de face à la rue Dumaine, 167' 1" 4"' sur le côté du lot No 13 et 167' 1" 1"' sur le côté du lot No 15 et 30' de largeur dans le fond.

COIN DES RUES NOUVELLE-ORLEAS ET MAGISTRAT.

18. Six (6) certains lots de terre, situés dans le Treizième District, dans l'ilet No 1234 connu sur les rues Nouvelle Orléans, Nouveau St-Bernard, Vertu et Magistrat, désignés par les Nos 1, 4, 5, 6, 7 et 8, mesurant comme suit, à savoir:

Lot No 1 forme le coin des rues Nouvelle-Orléans et Magistrat et mesure 36' de face à la rue Nouvelle-Orléans par 100' sur la rue Magistrat.

Lots Nos 4 et 5 mesurent chacun 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 100' de profondeur.

Lot No 6 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de 111' 9" 1"' sur la ligne d côté près du lot No 5, et 97' 6" 4"' sur la ligne du lot No 7 et 33' 5" dans le fond.

Lot No 7 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 97' 0" 4" sur le côté du lot No 6 et 82' 3" 7"' sur le côté du lot No 8 et 33' 5" dans le fond.

Lot No 8 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 82' 3" 7"' sur le côté du lot No 7 et 67' 7" 2" sur l'autre ligne de côté et 33' 5' dans le fond

RUE DUBLIN (CARROLLTON)

19. Un certain ilet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, désigné par le No 165, borné par les rues Dublin, Madison, Plum et Fifth, mesurant 3 01' sur chacune des rues Dubin et Madison sur 3 6' sur chacunes des rues Plum et Fifth.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, en billets datés du jour du passage des actes de vente, et portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale; les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant des billets et transférer les polices aux vendeurs Actes de vente devant contenir toutes les clauses de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat et toutes les taxes de 1900 les timbres du revenu du Gouvernement des Etats-Unis et devant être déposés entre les mains de l'encanteur. 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication, et si les acquéreurs ne se conformaient pas à l'adjudication à quinze (15) jours de date, ils seront reconnus en défaut sans plus de formalité. Les acquéreurs auront droit aux loyers seulement à partir de la date du passage des actes de vente

Actes de vente pardevant M. C. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

18 mai—18 24 31—juin 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division A.—No 50,105.

—DANS L'AFFAIRE DES—

Enfants Mineurs de F. A. Lee.

A L'ENCAN.

Jeudi, 28 Juin 1900.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune.

Une Action du Fonds Capital de la Bourse au Coton de la Nile-Orléans.

SOUS ET EN VERTU D'UN ORDRE DE l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans ledit ordre daté et signé le 28 septembre 1897, m'ayant été adressé, je procéderai, au moment, à l endroit et à la date susmentionnés à la vente de l'action du stock ci-des us décrite.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières. Bâtisse Hennen—812 rue Commune.

17 juin—17 24 24 25

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

le 2 avril 1900, ledit lot de terre mesure, en mesure américaine, 25' 0" 6"' de face à l'avenue Claiborne sur 127, 10" 6"' de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 6 étant distant du coin de l'avenue Nord Claiborne et Bienville de 135' 3" 6"'.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, cinq chambres et grande cour. Louée $15 par mois.

ROBERTSON ET TOULOUSE.

14. Neuf certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet No 192, borné par les rues Robertson, Toulouse, St Louis et Nord Claiborne, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sur un devis fait par George H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril, 1900, d'après lequel devis lesdits lots mesurent, en mesure américaine, comme il suit, à savoir:

Lots Nos 13, 14 et 15 mesurent chacun 29' 4" 2"' de face à la rue Toulouse sur 115' 3" 4"' de profondeur entre lignes parallèles; lot No 13 commençant à une distance de 40 pieds du coin de la rue Toulouse et de la rue Nord Claiborne.

Lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont contigus et mesurent chacun 32' 0" et 1"' de face à la rue Robertson sur 128' 0" 4"' de profondeur entre lignes parallèles, lot No 16 formant le coin des rues Toulouse et Robertson. Lots Nos 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 32' 0" 2"' de face à la rue Robertson sur 128' 0" 4"' de profondeur entre lignes parallèles.

15 Cinq certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St. Pierre, Nord Roman, Nord Prieur, désignés par les Nos 14, 15, 16, 17 et 18 sur le plan de Grandjean dont il est parle ci dessus et d'après lequel plan les dite lots mesurent, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lot No 14 commence à une distance de 99' 4" 4"' du coin de la rue Nord Prieur et de la Promenade Carondelet et mesure 29' 9" 5"' de face à la Promenade Carondelet sur une première profondeur de 123' 5" 4"' parallèle à la rue Prieur et contigu aux lots Nos 13 et 9, se retrécissant le long de la ligne du fond du lot No 6, 18' 6" 2"' à angle droit à la rue Prieur, ayant de là une profondeur de 22' 6" 2"' le long de la ligne de côté du lot No 6, de là 1" 5"' 2"' sur la ligne du fond du lot No 8 et 144' 1" 2"' sur la ligne le séparant du lot No 15

Lot No 15 mesure 29' 9" 4"' de face à la Promenade Carondelet, 29' 8" 3"' dans le fond, 141' 1" 2"' sur la ligne du côté du lot No 14, et 142' 11" 6"' sur le côté du lot No 16.

Lot No 16 est contigu au lot No 15 et mesure 29' 9" 5"' de face à la Promenade Carondelet, 29' 8" 3"' dans le fond, 141' 11"' 6" sur le côté du lot No 15, et 139' 10" 3" sur le côté du lot No 17.

Lot No 17 est contigu au lot No 16 et mesure 35' 6" de face à la Promenade Carondelet, 35' 4" 4"' de largeur dans le fond, 107' 8" 3"' sur le côté du lot No 16, et 104' 9" 2"' sur le côté du lot No 18.

Lot No 18 est contigu au lot No 17 et mesure 35' 6" de face à la Promenade Carondelet, 35' 4" 4"' de largeur dans le fond, 104' 9" 2" sur le côté du lot No 17, et 102' 3" 1"' sur le côté du lot No 19.

SIX LOTS SUR LA RUE STE-ANNE, ENTRE L'AVENUE HAGAN ET LA RUE MOSS.

16. Six certains lots de terre situés dans le Deuxième District dans l'ilet No 462 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Moss et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 32, 33, 34, 35, 36 et 37 sur un plan fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril 1900 et mesure en mesure américaine comme suit, à savoir:

Lot No 32 mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond sur 166' 11" 7"' sur le côté vers l'avenue Hagan par 167' 0" 2"' sur le côté du lot No 33.

Lot No 33 est contigu au lot No 32 et mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne, 167' 0" 2"' de profondeur sur le côté vers le lot No 32, et 167' 0" 6"' sur le côté du lot No 34 et 30' de largeur dans le fond

Lot No 34 est contigu au lot No 33 et mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond, 167' 0" 6"' de prondeur sur le côté du lot No 33 et 167' 1" 1"' sur le côté du lot No 35.

Lot No 35 est contigu au lot No 34 et mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond 16 1" 1"' sur le côté du lo No 34, et 167' 1" 4"' sur le côté du lot No 36.

Lot No 36 mesure 30' de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond par 167' 1" 4"' de profondeur du côté du lot No 35, et 167' 2" de prondeur sur le côté du lot No 37.

Lot No 37 est contigu au lot No 36 et mesure 30' de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond. 167' 2" sur le côté du lot No 36 et 167' 2" 3"' sur l'autre côté le plus près de la rue Moss.

17. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District dans l'ilet No 462, borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Moss et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 13 et 14, sur un plan fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril 1900, lesdits lots mesurent d'après ledit devis, en mesure américaine, comme suit, à savoir:

Lot No 13 mesure 30' de face à la rue Dumaine sur 167' 2" sur le côté du lot No 12. 167' 1" 4"' sur le côté du lot No 14, et 30' de largeur dans le fond.

Lot No 14 est contigu au lot No 13 et mesure 30' de face à la rue Dumaine, 167' 1" 4"' sur le côté du lot No 13 et 167' 1" 1"' sur le côté du lot No 15 et 30' de largeur dans le fond.

COIN DES RUES NOUVELLE-ORLEAS ET MAGISTRAT.

18. Six (6) certains lots de terre, situés dans le Treizième District, dans l'ilet No 1234 connu sur les rues Nouvelle Orléans, Nouveau St-Bernard, Vertu et Magistrat, désignés par les Nos 1, 4, 5, 6, 7 et 8, mesurant comme suit, à savoir:

Lot No 1 forme le coin des rues Nouvelle-Orléans et Magistrat et mesure 36' de face à la rue Nouvelle-Orléans par 100' sur la rue Magistrat.

Lots Nos 4 et 5 mesurent chacun 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 100' de profondeur.

Lot No 6 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de 111' 9" 1"' sur la ligne d côté près du lot No 5, et 97' 6" 4"' sur la ligne du lot No 7 et 33' 5" dans le fond.

Lot No 7 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 97' 0" 4" sur le côté du lot No 6 et 82' 3" 7"' sur le côté du lot No 8 et 33' 5" dans le fond.

Lot No 8 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 82' 3" 7"' sur le côté du lot No 7 et 67' 7" 2" sur l'autre ligne de côté et 33' 5' dans le fond

RUE DUBLIN (CARROLLTON)

19. Un certain ilet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, désigné par le No 165, borné par les rues Dublin, Madison, Plum et Fifth, mesurant 3 01' sur chacune des rues Dubin et Madison sur 3 6' sur chacunes des rues Plum et Fifth.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, en billets datés du jour du passage des actes de vente, et portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale; les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant des billets et transférer les polices aux vendeurs Actes de vente devant contenir toutes les clauses de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat et toutes les taxes de 1900 les timbres du revenu du Gouvernement des Etats-Unis et devant être déposés entre les mains de l'encanteur. 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication, et si les acquéreurs ne se conformaient pas à l'adjudication à quinze (15) jours de date, ils seront reconnus en défaut sans plus de formalité. Les acquéreurs auront droit aux loyers seulement à partir de la date du passage des actes de vente

Actes de vente pardevant M. C. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

18 mai—18 24 31—juin 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division A.—No 50,105.

—DANS L'AFFAIRE DES—

Enfants Mineurs de F. A. Lee.

A L'ENCAN.

Jeudi, 28 Juin 1900.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune.

Une Action du Fonds Capital de la Bourse au Coton de la Nile-Orléans.

SOUS ET EN VERTU D'UN ORDRE DE l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans ledit ordre daté et signé le 28 septembre 1897, m'ayant été adressé, je procéderai, au moment, à l endroit et à la date susmentionnés à la vente de l'action du stock ci-des us décrite.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières. Bâtisse Hennen—812 rue Commune.

17 juin—17 24 24 25

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété résidence commerciale de choix,

Centralement située sur les rues principales.

Toutes exceptionnellement situées et productives.

Succession de Adolphe Konrad.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 61,792.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur- Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 23 mai 1900 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, en l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les résidences et magasins en briques à deux étages, centralement situés, 714 rue Perdido dans le Premier District de cette ville sans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, St. Charles et Carondelet. Le lot de terre est désigné comme lot No 13 sur un devis et certificat d'arpentage fait par L. H. Pilié voyer, le 7 avril 1894, annexé à un acte le 20 mai 1884, pardevant James Fahey, ancien notaire, lequel lot mesure d'après cela, en mesure américaine, 26 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido, 102 pieds, 6 pouces et 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Carondelet, 102 pieds 5 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté et 26 pieds 2 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, avec l'usage des murs mitoyens de chaque côté et dans le fond dudit lot. Un placement sûr et productif, payant maintenant $42 par mois ou $504 par an.

2° L'élégante résidence en briques à deux étages et mansarde No 142 rue S. Remparts, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Dryades (maintenant Place de l'Université), Canal et Commune, contenant entrée vestibule, corridor, salon double, cheminée en marbre, antichambre, aile à manger, office, cuisine et une chambre, verandah de devant en fer et galeries de derrière, corridor, 9 chambres, chambre à bain, etc., sur les étages du haut. La maison est bien tenue, plaisante, et cour pavée. Le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur de 120 pieds 11 pouces et 3 lignes sur un côté et 123 pieds et 7 lignes sur l'autre ligne de côté. Une splendide situation pour résidence privée ou professionnelle, et un placement méritoire. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1901 au taux de $75 par mois ou $900 par an.

3° La jolie et attractive résidence en bois à deux étages avec mansardes No 1426 rue Euterpe, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Polymnie, Colitée et Prytanée, retiré de la rue, contenant galeries, corridor, 12 chambres, cuve, chambre à bain, etc. Le lot de terre est désigné par le No 28 sur un plan par Moelhausen, architecte, le 5 mars 1845, déposé en l'étude de Théodore O. Stark, ancien notaire et mesure le dit lot, comme plan 113, ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Euterpe sur 127 pieds 10 pouces 5 1|2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Bon voisinage, agréable, au centre des affaires et désirable pour résidence ou placement, sujette à un bail expirant le 30 septembre 1900 au taux de $50 par mois ou $600 par an.

4° La belle résidence double, en bois, à deux étages, Nos 1715 et 1717 rue Canal, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Bonane, retirée de la rue, sous barrière en fer, contenant de chaque côté galeries, corridor, huit chambres, bain, cour pavée, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre K sur un devis par John F. Braun, voyer, daté le 9 décembre 1881, d'après lequel dit devis ledit lot mesure 35 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Derbigny, et sur l'autre ligne de côté une près profondeur de 104 pieds 5 pouces et 4 lignes, de là sur une ligne courant vers la rue Derbigny 22 pieds 1 pouce et 3 lignes, de là sur une seconde profondeur de 26 pieds 1 pouce et 2 lignes à la ligne du fond qui mesure 12 pieds 10 pouces et 5 lignes, lequel lot de terre est composé de l'entier du lot No 25, et 10 pieds de face par la pleine profondeur, entre lignes parallèles, du lot No 24 et le fond du lot No 19. Une des plus jolies et agréables portions de la rue du Canal. Un placement d'autant plus désirable qu'il est sûr et productif. Sujet à un bail au taux de $55 par mois ou $660 par an, expirant le 30 septembre 19 0.

5° La moitié non divisée d'action et d'intérêt et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Douane, désigné comme lot No 26 sur un plan par E. Gothell, voyer, déposé en l'etude de A. Masureau, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesure 26 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Canal sur 114 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur ent e lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois et briques, élevé de terre, à deux étages le fond contenant 9 chambres, etc., désigné par le No 718 rue Canal.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible pour 1900 en plus et au-dessus du prix d l'adjudication, 10 0|0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, N. P., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser, Jr., avocat.

28 mai—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mai 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1868, lequel lot mesure 33 pieds